Commission ECB du CNPN du 19 juin 2023

Avis du CNPN sur le PNA en faveur du Râle des genêts (Crex crex) 2023-2032



Le CNPN a été consulté pour valider les actions prévues pour le troisième Plan National d'Actions en faveur du Râle des genêts. Ce PNA s'inscrit dans un contexte de poursuite du déclin de l'espèce en France, désormais passé sous la barre des 100 chanteurs, une situation désormais extrêmement critique. Il semble s'agir du PNA de la dernière chance pour l'espèce en France et le CNPN souhaite que la mesure en soit bien prise par l'ensemble des acteurs concernés. Depuis la mise en place d'enquêtes nationales dans les années 1980, l'espèce a vu ses effectifs chuter de plus de 97% en près de 40 ans malgré la mise en place de contrats agricoles identifiés comme plutôt favorables au râle.

Les mesures de protection des nichées sont prioritaires et leur financement doit être assuré.

Le CNPN félicite la LPO Anjou et ses partenaires pour le travail de synthèse bibliographique entrepris qui permet de prendre du recul et de la hauteur suite à deux PNA qui ont permis des réelles avancées sans toutefois avoir réussi à inverser la tendance.

Les recommandations du CNPN portent sur les points suivants :

- Équipement des individus de balises : un retour d'expérience est nécessaire auprès des équipes européennes ayant marqué des oiseaux. Une prise de contact directe avec les personnes responsables des suivis doit absolument être effectuée pour bénéficier de leur retour d'expérience concernant les techniques de pose de GPS et leur fonctionnement (rechargement solaire, etc). Cette prise de contact, qui doit aller plus loin que des échanges de mails, est importante dans le cadre de la coopération internationale également prévue par le PNA et qui avait fait défaut lors des précédents plans. Une rencontre physique des équipes en charge des projets de suivi de la migration des râles ailleurs en Europe doit pouvoir être envisagée pour s'inscrire dans une communauté d'acteurs autour de cette espèce.

S'il s'avère que l'équipement d'oiseaux en France est nécessaire pour compléter les connaissances acquises par les autres programmes européens, un programme personnel devra être déposé auprès du CRBPO (Organisme public français de gestion du baguage et marquage des oiseaux). S'agissant d'une action du PNA, des échanges entre le CNPN et le CRBPO pourront avoir lieu pour décider si la mise en œuvre de cette action reste pertinente et non dommageable aux populations de l'espèce. Le CNPN, en validant globalement le projet de PNA, précise ainsi cependant que cette action est conditionnée à la validation de ce programme personnel.

- En matière de gouvernance, le CNPN reconnaît la qualité du travail effectué par la LPO Anjou, animatrice nationale du plan. Toutefois, au vu de la situation extrêmement critique de l'espèce, elle recommande un pilotage de la LPO France pour certaines actions d'ampleur nationale. La mobilisation de programmes de financements européens pour cette espèce doit être recherchée. Le CNPN attend de la LPO une priorité d'action politique portant sur cette espèce.
- En particulier, l'équipe « agriculture » doit être pleinement intégrée à l'équipe d'animation nationale et le réseau Birdlife Europe doit être activé pour faire porter davantage le sujet du Râle des genêts au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) et à Bruxelles. L'obtention d'éco-conditionnalités PAC

(Politiques Agricoles Communes) portant sur l'espèce doit être un objectif affiché du PNA, dans l'actuel plan stratégique national.

A cet égard, le CNPN recommande une alliance plus forte et visible avec le secteur agricole dans l'ensemble des actions du futur PNA. Notamment dans l'action 1 liée à l'amélioration des connaissances, jusqu'à la mise en œuvre des actions dont de nombreux acteurs agricoles doivent en être « pilotes ou copilote ». Il en va de l'appropriation du sujet et d'efficacité de mise en œuvre des actions (chambres d'agricultures, syndicats professionnels...)

Le Râle des genêts ne sera pas sauvé sans une implication forte du monde agricole. Le MTECT doit pouvoir plus massivement mobiliser son homologue du MASA.

L'OFB, notamment par l'intermédiaire de ses différents programmes de proximité, mais aussi par l'intermédiaire des AMI (Appel à Manifestations d'Intérêt), doit également plus investir et accompagner ce sujet extrêmement symbolique de notre capacité collective à inverser cette funeste tendance.

- le CNPN recommande d'effectuer plus de liens fonctionnels avec d'autres PNA, et notamment celui sur les papillons. Dans la moitié est du pays, où demeure les bastions des papillons prioritaires spécialistes des prairies humides, les enjeux se superposent, il y a nécessairement des synergies à trouver notamment vis à vis de la mobilisation du public, des gestionnaires d'espaces naturels et plus largement du monde agricole : APCA (Assemblée permanente des Chambres d'agriculture) et MAEC (Mesures agro-environnementales et Climatiques). D'autres synergies sont à établir avec la conservation de ces zones humides.
- Le PNA n'évoque pas les conséquences du changement climatique en Afrique comme facteur de déclin possible. Même si la connaissance de ce qui se passe en migration et hivernage en Afrique reste difficile à acquérir, il conviendrait d'en tenir plus compte dans le diagnostic de la dynamique de population, quand bien même les actions à poursuivre lors de la reproduction en France restent prioritaires, notamment face à l'aggravation des effets des techniques agricoles récentes.
- Le CNPN recommande la mise en œuvre d'une campagne de communication d'ampleur nationale par la LPO visant à faire connaître la prochaine espèce à risque élevé d'extinction en France. Le Râle des genêts est en effet possiblement la prochaine espèce d'oiseaux qui pourrait disparaître de l'hexagone, après la Pie-grièche à poitrine rose. Pourtant, rares sont les journalistes, parlementaires ou fonctionnaires en charge des sujets agricoles à connaître son existence. Au-delà du Râle des genêts, cette campagne pourrait viser à faire connaître les conséquences de l'évolution des méthodes de fauche et leur responsabilité dans le déclin de nombreuses espèces prairiales.
- Le CNPN souhaite vivement pouvoir avoir un bilan du PNA à mi-parcours afin d'avoir la possibilité de réorienter certaines actions sur la base de l'amélioration des connaissances et de l'actualisation des données de présence.

Sous condition de prise en compte de ses remarques, le CNPN émet un avis favorable à l'unanimité pour ce projet de Plan National d'Action 2023-2032 en faveur du Râle des genêts (Crex crex).

Le Président de la Commission ECB du CNPN

Nyls de PRACONTAL

My 1 Pounted